

Assurance collective

OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

EMPLOYÉS DU RÉSEAU



Choisir le bon niveau d'assurance, c'est important !

C'est ce qui vous donnera accès aux protections dont vous avez réellement besoin tout en évitant des dépenses inutiles.

Il est tout à fait normal que vos besoins et ceux de votre famille évoluent avec le temps.

C'est pourquoi nous sommes fiers de vous offrir un régime flexible d'assurance collective qui vous permet de réviser vos choix tous les deux ans (au 1^{er} janvier des années paires).

Avant de confirmer vos paliers de protection, répondez aux questions ci-dessous afin de déterminer si certains changements sont à considérer.

Paliers qui pourraient vous convenir

SOINS MÉDICAUX - Vos besoins	Essentiel	Équilibré	Enrichi
Ma famille et moi consommons peu ou pas de soins de santé (médicaments, services paramédicaux, soins visuels, etc.).	✓		
Ma famille et moi consommons beaucoup de médicaments ou des médicaments coûteux.		✓	✓
Ma famille et moi avons des rendez-vous réguliers avec différents spécialistes paramédicaux.			✓
Ma famille et moi utilisons les services de massothérapeutes.		✓	✓
Ma famille et moi utilisons les services d'acupuncteurs, d'audiologistes ou de diététistes.			✓
Ma famille et moi portons des lunettes ou des lentilles cornéennes.		✓	✓
Je suis la seule personne de ma famille à avoir accès à un régime d'assurance collective.		✓	✓
Je préfère choisir une option peu coûteuse qui couvre moins de soins et assumer moi-même le coût des soins non couverts lorsque nécessaire.	✓		

SOINS DENTAIRES - Vos besoins	Essentiel	Équilibré	Enrichi
En général, ma famille et moi allons chez le dentiste seulement pour un examen de rappel.	✓		
Ma famille et moi prévoyons avoir besoin de soins majeurs (prothèse ou pont).		✓	✓
Dans les années à venir, mon enfant aura besoin de soins d'orthodontie.		✓	✓
Je suis la seule personne de ma famille à avoir accès à un régime d'assurance collective qui couvre les soins dentaires.		✓	✓
Je préfère choisir une option peu coûteuse qui couvre moins de soins et assumer moi-même le coût des soins non couverts lorsque nécessaire.	✓		



N'oubliez pas de tenir compte de votre situation personnelle et de celle votre famille (âge, niveau de réclamations passées, etc.) ainsi que des autres régimes auxquels vous pourriez avoir accès avant de faire vos choix.

Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à communiquer avec SSQ Assurance au 1 877 651-8080.